



**1** L'église St Héraclé de Balloy : L'édifice actuel, dont la première pierre fut bénie par l'évêque de Meaux en 1863, est élevé à l'emplacement d'une ancienne église datant probablement du XIV<sup>e</sup> siècle.



**2** La ferme de la folie : Nommée ainsi car il s'agissait d'une « folie » de construire une ferme dans cette terre marécageuse.



**3** L'embarcadère de Gravon : Ancien abreuvoir qui servait pour le bétail du voisinage. Aujourd'hui les barques et bateaux ont remplacé les animaux.



**4** La héronnière de Gravon : Lieu privilégié et protégé par un arrêté de protection de biotope depuis 1987, la héronnière constitue un site de nidification pour les Hérons et pour le Milan royal.

## RECOMMANDATIONS

Les parcours de randonnées sont communiqués seulement à titre indicatif. La Communauté de communes et les Syndicats d'initiatives déclinent toute responsabilité en cas d'incident ou d'accident survenant au cours de vos balades.

- Restez sur les chemins et sentiers balisés,
- Respectez l'environnement, ne jetez pas vos déchets,
- Ne faites pas de feux,
- Observez la faune et la flore sans la toucher,
- Tenez vos chiens en laisse.



**FLASHEZ-MOI**  
pour avoir accès  
aux 19 boucles de  
randonnées en  
Bassée-Montois sur  
votre smartphone !



### BALISAGE

Continuez

Tournez

Mauvaise direction

## La Petite Seine

**BALLOY**

**10 km**



**FF Randonnée**  
les chemins, une richesse partagée  
Seine-et-Marne  
**CODERANDO 77**  
01 60 39 60 69

**Syndicat d'initiative de la Bassée**  
01 64 01 14 17  
**Syndicat d'initiative du Montois**  
01 60 67 32 32

Communauté de communes Bassée-Montois  
12 rue Joseph Bara 77480 BRAY-SUR-SEINE  
[cc-basseemontois.fr](http://cc-basseemontois.fr)



## DÉPART DU PARKING DES RANDONNEURS

A gauche du panneau, descendre les marches.

Passer sous le pont (ancien lavoir) traverser le rû, monter le petit chemin, direction l'église de Balloy. Prendre à droite la rue des Richards, la dernière maison sur votre gauche est une ancienne saboterie et la poursuivre sur 2 km.

Au stop, tourner à droite (vue sur l'église de Gravon) tourner à gauche avant le pont et suivre le chemin du canal.

Arrivé à la route, tourner à droite.

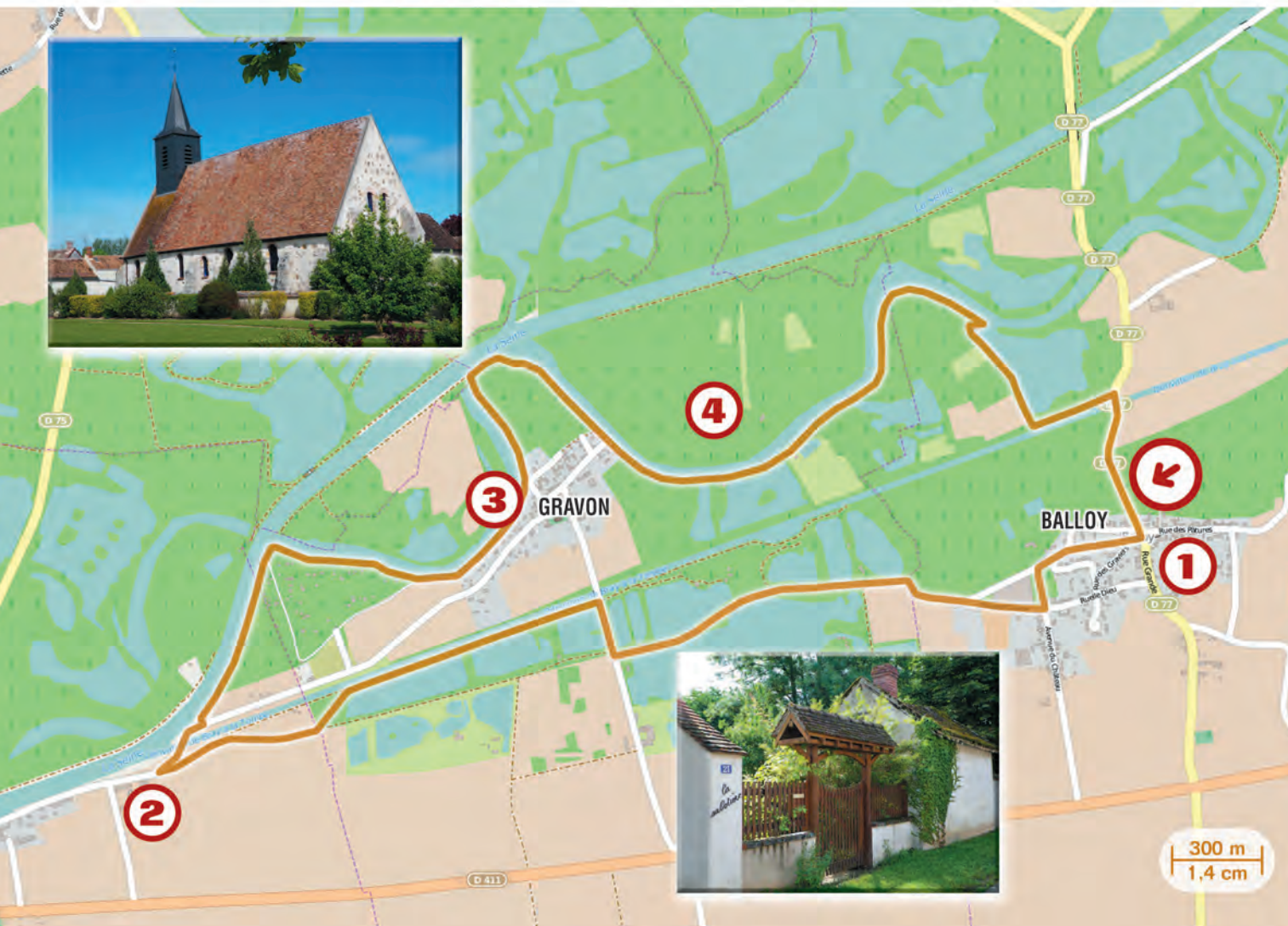
Vous pouvez apercevoir sur votre gauche la ferme de la folie. Franchir le pont métallique sur le canal, s'engager sur le chemin qui longe la Seine et prendre l'allée du bord de l'eau.

Au bout du champ, tourner à gauche au point d'eau incendie afin d'arriver au village de Gravon (sur votre droite).

Sur votre gauche est situé l'ancien bac et de l'autre côté de la vieille Seine : la héronnière.

Continuer le long de la Seine, franchir la passerelle garder votre gauche et à la sortie du bois tourner à droite.

Au bout du champ, prendre à gauche pour rejoindre la D77 et enfin à droite pour retrouver le point de départ.



**ALERTE INFO :** au fil de votre randonnée, vous rencontrerez des QR codes à flasher avec votre smartphone. Ils vous apporteront des renseignements sur les sites.

 **RANDONNÉES**  
en Bassée-Montois

BOUCLE

7